

Organisé par



et



# Compte-rendu mission collective énergies renouvelables et accès à l'Énergie

Cameroun : en route vers la transition énergétique et l'accès universel à l'énergie

6 & 7 juillet 2021

## 1. Contexte

Le partenariat entre l'ACER (L'Association Camerounaise pour les Energies Renouvelables) et le SER (le Syndicat des Energies Renouvelables) existe depuis 7 ans. Une première mission au Cameroun s'était déroulée en février 2019, lors de la conférence régionale sur les EnR organisée par l'ACER en marge du salon Promote.

Le contexte actuel au Cameroun est très favorable au développement des projets ENR ; qu'il s'agisse de la volonté du gouvernement de renforcer le mix énergétique dans les énergies renouvelables que des ressources du pays qui présentent un fort potentiel.

En effet, les énergies renouvelables sont aujourd'hui majoritaires (56,16 %) dans la production électrique camerounaise grâce à une filière hydraulique bien développée (56,15 %), assistée par l'énergie solaire, dont la contribution au mix électrique du pays reste modeste (0,1 %). Le complément de la production est réalisé par des centrales thermiques qui fournissent un peu moins de la moitié des besoins nationaux (43,84 %). La filière hydraulique connaît une progression régulière dans le pays, le Cameroun, en 2020, était le 4<sup>ème</sup> pays d'Afrique à avoir installé la capacité hydroélectrique la plus élevée avec 30 MW supplémentaires. Le Cameroun dispose d'un des meilleurs potentiels en énergies renouvelables africains, mais qui n'est exploité qu'à 4%.<sup>1</sup>

Cependant la part des énergies renouvelables a diminué au cours des 15 dernières années, passant de 94,21 % à 56,16% du mix national, le Cameroun ayant investi dans ses capacités de production d'électricité fossiles pour faire face à l'augmentation rapide de sa demande énergétique<sup>2</sup>. Même si des moyens de production thermique ont récemment été mis en place, la croissance de la demande d'électricité et la volonté de s'inscrire dans une réduction des émissions de gaz à effet de serre nécessiteront, à moyen terme, le développement de projets de production d'énergies vertes supplémentaires, en particulier solaire et biomasse.

<sup>1</sup>International Hydropower Association, 2021 Hydropower Status Report – 2021

<sup>2</sup>World Bank, Renewable electricity output (% of total electricity output) – Cameroon – 2018, [www.data.worldbank.org](http://www.data.worldbank.org)

En collaboration avec



et avec le soutien



Organisé par



et



En parallèle, l'accès à l'énergie et la qualité de fourniture apparaissent comme autant de freins à une croissance économique encore plus florissante. Le PIB du pays affichait une croissance annuelle entre 5,9% et 3,5% depuis 2014 avec une baisse de 2,9% en 2020 en conséquence de la crise de la Covid-19.<sup>3</sup>

## 2. Objectifs

Les contacts préalables avec le Ministère de l'énergie, l'agence d'électrification rurale, la Commission Européenne, l'AFD montrent un fort potentiel existant pour le développement de projets EnR complémentaires à l'hydroélectricité, mais avec une inscription dans le moyen/long terme. En effet, les objectifs pour 2035 sont que les ENR atteignent 25% du mix énergétique hors grande hydroélectricité, soit 6 000 MW de puissance supplémentaire répartie comme suit : 11% de Mini-hydroélectricité, 7% de biomasse, 6% de solaire et 1% d'éolien.

Sur le volet de l'accès à l'énergie, l'Agence d'Electrification Rurale est à la recherche de porteurs de projet et d'investisseurs pour plusieurs sites de petite hydroélectricité : Sites déjà identifiés, pré études faites, Avant-Projet Sommaire (APS) fait, appel d'offres à lancer pour certains sites ; plusieurs sites identifiés pour la construction des centrales solaires : Construction et exploitation. Un site hybride identifié (Solaire et éolienne) : Construction et exploitation ; un site identifié pour la valorisation énergétique de la biomasse : une partie de la pré-étude déjà réalisée.

Dans ce contexte, l'ACER et le SER, avec les soutien de l'ADEME et d'EDF Cameroun, ont coordonné une mission collective le 6 et 7 Juillet 2021 à Yaoundé autour de réunions avec : le Ministre de l'Energie et ses services, les bailleurs de fonds présents au Cameroun : AFD, Commission Européenne, le FEICOM, l'Ambassadeur de France et ses équipes, l'Agence d'Electrification Rurale, l'ARSEL, l'API et les adhérents du GICAM (principale organisation professionnelle Camerounaise) intéressés par l'autoconsommation. [Le programme de la mission est disponible ici.](#)

<sup>3</sup>Banque de France, *Rapports annuels des coopérations monétaires Afrique-France – 2019*, [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

En collaboration avec



et avec le soutien

2



Organisé par



et



## 2. Première journée

*Echanges avec le Ministre de l'Eau et l'Energie, M. ELOUNDOU ESSOMBA ainsi que le Directeur des Energies Renouvelables*

### Intervenants du MINEE (Ministère de l'Eau et l'Energie) :

- Gaston ELOUNDOU ESSOMBA, Ministre de l'Eau et de l'Energie
- Valerie NKUE, Directeur des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie
- David TITA BEKONO, Sous-directeur des énergies renouvelables

Après un tour de table complet et compte-tenu du nombre de participants et du contenu de la délégation présente, le Ministre a souligné l'importance des sujets à aborder ce jour et noté la forte mobilisation française, signe d'intérêt pour de futures collaborations.

Monsieur le Ministre a repris les éléments décrits dans la note « [MEMO A L'ATTENTION DU MINEE](#) » qui reprend les objectifs, le cadre réglementaire, les projets en cours, la formation dans le secteur et la possibilité d'implication des entreprises françaises dans les énergies renouvelables au Cameroun.

### Objectifs

Les objectifs à atteindre pour 2035 ont été fixés sur des bases qui peuvent être dépassées si les opérateurs s'y investissent.

3 objectifs principaux ont été énoncés pour 2035 :

- **Atteindre un volume de production d'énergies renouvelables de 6000 MW** dont le mix énergétique est réparti comme suit :
  - Hydroélectricité 11% soit 660 MW
  - Biomasse 7% soit 420 MW
  - Solaire 6% soit 360 MW
  - Eolien 1% soit 60 MW.

A noter que les ambitions dans le solaire peuvent être revues à la hausse car les chiffres annoncés restent peu élevés.

- **Permettre l'accès à l'énergie à 100% des populations locales** dans le pays et **l'accès aux solutions modernes et propres pour la cuisson > 90%**.
- **La contribution des ENR dans le mix énergétique doit atteindre 25% (hors grande hydroélectricité) .**

En collaboration avec



et avec le soutien

3



Organisé par



et



## **Cadre réglementaire**

Dans le secteur de l'électricité, [la loi N°2011/022 du 24 décembre 2011](#) définit la notion d'énergies renouvelables qui inclut :

- L'hydroélectricité
- L'éolien
- La biomasse
- L'énergie solaire
- Le solaire thermique
- La géothermique
- Les énergies marines renouvelables

Concernant les conditions de raccordement et de tarification, le Ministre a précisé que les centrales d'énergies renouvelables ont l'obligation d'être raccordées au réseau. Un décret en cours d'élaboration définira les conditions d'achat de l'électricité produite.

En matière d'efficacité énergétique, la même loi est mise en œuvre et annonce le programme national de maîtrise de l'énergie (PRONAME).

Les mesures incitatives précisent les modalités d'application du code général des impôts qui exonère de TVA les matériels et équipements d'exploitation des énergies solaire et éolienne.

Il n'existe pas de cadre réglementaire défini pour la biomasse forestière, les biocarburants et biogaz.

Concernant la décentralisation, aucune mention spécifique est faite pour les ENR. Une piste de réflexion existe concernant les collectivités non connectées au réseau. La problématique qui se pose est celle du transport de l'énergie produite vers les consommateurs, la ligne de transport pour ravitailler 2000 – 3000 personnes risque de coûter plus chère que la construction d'une mini centrale. Comment développer la mini hydroélectricité dans ces localités ?

## **Projets en cours**

### **Solaire Photovoltaïque**

- Réseaux décentralisés

Dans le cadre des objectifs d'accès universel à l'énergie, un projet de 1000 petites centrales PV (200 kW) est en cours de construction. 166 ont été construites lors de la phase 1 et 184 lors de la phase 2 avec plus de 16 000 branchements effectués, au moins 80% des centrales ont été mises en service. La phase 3 qui concerne 200 autres petites centrales est en cours de démarrage.

A noter qu'environ 14 000 localités restent dans le besoin et n'ont pas d'autres alternatives que les projets de centrales solaires réseau décentralisé.

La population est déjà sensibilisée aux économies d'énergie avec les lampes LED notamment. En cours d'opérations : l'installation des ampoules dans toutes les localités.

En collaboration avec



et avec le soutien

4



Organisé par



et



- Centrales connectées au réseau en cours de développement
  - Construction d'une **centrale solaire photovoltaïque de 30 MWc** aux environs de l'aéroport international de Garoua ;
  - Construction d'une **centrale solaire de 20 MWc** à Ngaoundéré dans la Région de l'Adamaoua. Ils sont en attente du closing financier et comptent beaucoup sur GDS sur ces projets car il y a un déficit important de production dans cette région qui a nécessité des actions de délestage importants et donc un investissement budgétaire insoutenable ;
  - Construction de **deux centrales solaires d'une capacité totale de 2 5MWc** dans les localités de Maroua et de Guider ;
  - Construction **d'une centrale solaire de 20 MWc** pour hybridation de la centrale hydroélectrique de Lagdo, en cours d'étude ;
  - Construction d'une **centrale solaire de 72 MWc** à Mbalmayo.

### Petite hydroélectrique

- Travaux en cours

**Centrale hydroélectrique de Mbakaou Carrière de 1,4MW** sur le fleuve Djerem devant alimenter la ville de Tibati et environs.

- En cours de développement
  - projet ONUDI/MINEE : promouvoir la biomasse intégrée et les petites hydro solutions à des fins productives au Cameroun, volet petite hydroélectricité : réalisation des études en vue de la construction des **petites centrales de Bafang (1,2MW)** dans la région de l'Ouest et de **Manjo (4,6MW)** dans la région du Littoral, un appel à candidature sera très bientôt lancé ;
  - Projet PERACE : Construction de la **petite centrale hydroélectrique de koudini (1,25MW-1,75MW)** dans la commune de Belel ;
  - Projet Plan Ver : construction **d'une petite centrale hydroélectrique** à Batié.

### Eolienne

Un projet de réalisation d'une centrale éolienne de 60 MW dans les monts Bamboutos est en cours de développement.

### Efficacité énergétique

En cours, le programme MINEE/IFDD Suivi, contrôle et optimisation des factures d'électricité dans le secteur public (PSCOFFE) qui vise la réduction des consommations dans les administrations publiques.

En collaboration avec



et avec le soutien

5



Organisé par



et



### Renforcement de capacités

Compte-tenu des ressources du pays, le volet formation a prioritairement été développé dans le solaire et moins dans l'éolien et la biomasse. Pour le solaire, le renforcement de capacités passe par les structures universitaires, les écoles polytechniques et la formation professionnelle sur les aspects techniques ainsi que les financements dans les énergies renouvelables. Le besoin de formation est évident.

### Opportunités pour les entreprises françaises

- **Hydroélectricité** : le potentiel hydroélectrique est estimé à 19,71 GW, dont seulement 4% est équipé. Ces ressources comprennent des grands sites (>200MW) et de nombreux sites de plus petites tailles adaptés à une électrification décentralisée. Une étude réalisée dans le cadre du projet INVEST'ELEC entre 2012 et 2013 a permis de recenser 243 sites de moins de 5 MW dans les 10 régions du Cameroun. La puissance cumulée de ces sites est estimée à 340 MW.
- **Solaire** : au Cameroun, le potentiel solaire est abondant et disponible surtout dans la partie septentrionale. D'après les mesures effectuées au sol en 1990, l'insolation moyenne sur l'ensemble du territoire est de 4,9 kWh/m<sup>2</sup>/jour avec 5,8 kWh/m<sup>2</sup>/jour pour la partie nord et 4,3 kWh/m<sup>2</sup>/jour pour la partie sud du Cameroun. Soit un potentiel total de 2 327 TWh/jour.
- **Eolien** : le potentiel éolien reste à déterminer sur l'ensemble du pays mais apparaît exister dans la région de l'Ouest (Mont Bamboutos où des vents ont été mesurés jusqu'à 12m/s) dans le nord du pays et dans la région du Littoral.
- **Energie géothermique** : le potentiel n'a pas encore été évalué mais la présence d'une ligne volcanique qui traverse l'ensemble du pays présage d'un potentiel géothermique qui peut intéresser les potentiels investisseurs. Des sources chaudes sont connues dans plusieurs zones, notamment dans les régions de NGAOUNDERE, du Mont Cameroun et de MANENGOUMBA, et dans la zone du LACAREA proche de MOUNDOU
- **Biomasse** : elle est utilisée principalement pour la cuisson et en particulier dans les zones rurales. Le Cameroun dispose d'un des plus grands potentiels de biomasse de l'Afrique au sud du Sahara, avec près de 25 millions d'hectares de forêts couvrant les trois quarts du pays. Cependant dans certaines zones du pays, le nord notamment et en périphérie des grandes villes, les prélèvements intensifs et les phénomènes climatiques ont amené une déforestation. Des quantités importantes de biomasse sont aussi disponibles provenant des activités agricoles et forestières. Ce potentiel énergétique est cependant sous-valorisé.
- **Autres ressources** : déchets ménagers et industriels, déchets des industriels, boues des stations d'épuration et déchets ménagers.

En collaboration avec



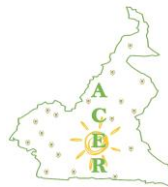
et avec le soutien <sup>6</sup>



Organisé par



et



L'ACER et le SER ont présenté les objectifs de ces deux organisations professionnelles et ont effectué une présentation de leurs travaux. Le Livre Blanc du GT National Accès à l'Energie SER/ADEME a été remis au Ministre.

### Echanges questions/réponses :

Volitalia a présenté ses activités en tant qu'IPP producteur ENR présents dans les énergies solaires, l'éolien, la biomasse, l'hydroélectricité et le stockage d'énergies. Le mode de financement qu'ils privilégient est les levées de fonds.

Dans le secteur de l'électricité, Monsieur le Ministre a précisé que le mode de financement prioritaire pour les projets supérieurs à 4 000 milliards sont des PPP. Pour tout autre mode de fonctionnement, la validation est beaucoup plus fastidieuse.

Suite aux échanges avec uPowa et les solutions qu'ils proposent pour l'installation de kits solaires sur un mode décentralisé, le Ministre a également ajouté souhaiter être beaucoup plus agressif dans ce domaine : s'orienter vers le fonctionnement des réfrigérateurs dans lesquels les vaccins sont stockés, permettre de produire la lumière en permanence dans les salles de soins et d'opérations dans les hôpitaux. Ces produits ne sont pas assez valorisés, cela nécessiterait un travail de communication auprès de la population sur le terrain pour susciter son intérêt. Le Ministre revient vers uPowa.

SCP a décrit son activité sur la conception de centrales hydroélectriques jusqu'à 5MW sur un mode de financement PPP. Le Ministre a reçu la note et proposera une réunion dans les prochains jours en fonction des sites prioritaires.

EDF a présenté le programme pour éclairer les villes et villages : ils vont aller dans les régions du pays, démarrer par une phase pilote avec 3 villes et verront si possibilité de créer un partenariat. Le Ministre a insisté sur le fait qu'ils doivent trouver un équilibre financier pour l'éclairage public et doivent se concentrer sur les grandes villes en priorité (Yaoundé et Douala).

SCALE a présenté son projet qui peut être subventionné par un FASEP étude de faisabilité pour avoir accès à l'eau propre, traiter les déchets hospitaliers. Une plateforme digitale permettrait de réduire les coûts et de faire de la maintenance préventive en partenariat avec Schneider Electric. Pour l'étude de faisabilité, désigner 1 ou 2 hôpitaux pour faire cette étude. Le Ministre a suscité de l'intérêt pour cette étude et va se tourner vers le Ministre de la santé pour appuyer cette demande.

Schneider Electric a présenté ses solutions Offgrid en tant qu'équipementier qui agit, accompagne et propose des solutions pour résoudre des problématiques énergies. Ils proposent des solutions kits solaires et hybrides. Schneider Electric peut utiliser un mix de sources de production afin de connecter le réseau, l'énergie solaire ou éolien et groupe électrogène : ils récupèrent l'énergie la moins chère.

En collaboration avec



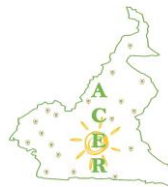
et avec le soutien <sup>7</sup>



Organisé par



et



---

*Réunion autour des principaux bailleurs de fonds actifs sur le secteur des énergies renouvelables et l'accès à l'énergie*

---

Les intervenants à la réunion avec les bailleurs de fonds actifs sur le secteur étaient les suivants :

- Délégation Union Européenne au Cameroun : Claudia BOLDRINI, First Secretary Cooperation – Team Leader Infrastructures
- L'AFD (Agence Française de Développement) : Nicolas WILLEMEN, Directeur Adjoint
- Le FEICOM :
  - o Jean Aloïse BIWOLE, Directeur de la Coopération
  - o Mbotni LUM, Directeur des Opérations Financières et de la Gestion du Patrimoine
  - o Murielle BISSEK, Chef cellule de la recherche, du développement, et de l'innovation
  - o Dan BELONG, Chef service du suivi et du contrôle des projets d'équipements et d'infrastructures marchands
- Le MINEE : Valerie NKUE, Directeur des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie

L'ACER et le SER ont introduit cette réunion en reprenant l'échange qui a été effectué avec le Ministre de l'Eau et de l'Energie le matin et en insistant sur le besoin en financements pour les projets ENR qui sont sujets à une forte compétitivité. La problématique qui a été soulevée est la suivante : comment les projets évoqués le matin pourront se développer rapidement dans les prochaines années afin d'atteindre les 25% d'ENR dans le mix énergétique d'ici 2035 et quel soutien attendre des bailleurs de fonds ?

Le MEAE a évoqué le fort engagement de la France dans la trajectoire de l'Accord de Paris visant à maintenir l'augmentation de la température mondiale à un niveau bien inférieur à 2 degrés Celsius. Les financements sont un sujet crucial dans ce contexte.

Le DG MINEE a fait part de sa satisfaction de voir les bailleurs de fonds présents ce jour. Il a félicité les initiatives menées et a encouragé le travail entrepris afin d'atteindre les objectifs du mix énergétique.

### La Commission Européenne

L'UE a ouvert l'échange en rappelant que la transition énergétique est une des priorités de l'UE au Cameroun et en général dans le monde. La priorité est définie par la nouvelle commission dans le cadre du « Pacte vert pour l'Europe », qui est un ensemble d'initiatives politiques proposées par la Commission européenne dans le but primordial de rendre l'Europe climatiquement neutre en 2050. Une autre priorité est celle de la croissance et de l'emploi pour laquelle les ENR sont en ligne de mire.

Bien que jusqu'en 2020, les ENR n'étaient pas nécessairement prioritaires pour les coopérations, un soutien financier pour le développement rural a malgré tout pu être mis en place. Entre autres :

En collaboration avec



et avec le soutien

8





Organisé par



et



- Partenariat avec la BAfD et la Banque Mondiale (BM) pour la connexion et l'extension du réseau pour connecter 200 à 300 villages ;
- Gros projet d'interconnexion au Tchad avec 300 millions d'euros investis en partenariat avec la BM.

A noter que tous les financements sont réalisés par l'intermédiaire de **dons**. Il s'agit de l'argent public que l'UE alloue au développement de certains projets.

Une enveloppe a été dédiée pour le Cameroun dans le cadre de la transition énergétique avec des objectifs établis qui sont la production d'ENR surtout dans les régions les plus déficitaires (régions du Nord notamment), l'accès à l'énergie et les objectifs de connexion.

Les instruments centraux de la Commission Européenne sont gérés à Bruxelles et notamment des instruments spécifiques au secteur privé. Des instruments ont été développés dans le cadre d'investissement extérieurs pour financer les pays tiers où il y a un volet garantie sur la gestion des risques.

- [ElectriFI](#) est un instrument qui propose des prêts à taux intéressants, pour des projets de 2 à 10 millions d'euros.
- [Get Invest](#) est un outil de structuration de projets qui fournit un accompagnement pour la structuration de modèles d'affaires par de l'assistance technique pour rendre les projets plus bancables et donc faciliter l'accès aux instruments de financement.
- Il existe un instrument de garanties visant à contenir les risques de non achat de l'offtaker, « [European Guarantee for Renewable Energy \(non-sovereign\) \(EGRE\)](#) ». La gestion de cette garantie est centralisée via un partenariat créé avec l'AFD, la banque européenne d'investissement et d'autres banques de développement. Il s'agit de couvrir les risques de non achat dans le cadre d'un IPP avec un PPA de 30-40 ans.

### **AFD (Agence Française de Développement)**

L'AFD est présente au Cameroun avec un portefeuille de 1,2 milliard d'euros qui est alloué aux infrastructures, aux gouvernances, au développement local et à l'éducation. Les projets financés aujourd'hui rentrent dans les objectifs de 100% climat et de l'Accord de Paris.

Une filiale de l'AFD dédiée au secteur privé est [Proparco](#). Il s'agit du portefeuille du Groupe AFD composé de différents projets principalement via des financements privés. Exemples : Capex ENEO, Nachtigal, l'AFD finance également le groupe public EDC (Européenne de Cautionnement) dans le secteur de l'énergie. L'AFD octroie des prêts publics et des prêts privés, accompagne les ministères sur des sujets techniques et fait de la subvention. Les appels d'offre sont consultables sur [DGMarket](#). Depuis 2019, voici, entre autres, les différentes avancées :

- Financement de l'interconnexion Nord et Sud au Tchad ;
- Mise en fonctionnement d'une centrale de 211MW installés dont 90 MW sortent aujourd'hui ;
- Signature du contrat de concession redevance d'eau, tous les producteurs hydroélectriques doivent verser une redevance d'eau à EDC qui est l'organe régulateur sur l'eau ;
- Construction de 2 centrales hydroélectriques dont Nachtigal.

En collaboration avec



et avec le soutien



Organisé par



et



Il existe un vrai déficit énergétique dans le nord du pays, notamment les ressources en eau et il n'y a toujours pas de centrale solaire. Les besoins sont réels : le challenge est de mettre du PV sur des barrages et les raccorder au réseau. La difficulté réside dans la concrétisation de ces projets en réponse aux fortes demandes et besoins.

Deux questions ont été posées :

- L'ACER a mis en avant l'existence d'une convention pour les normes et la structuration de la filière des ENR au Cameroun. Souhait que cette convention soit réactivée pour la structuration de la filière. L'AFD doit en discuter avec le MINEE et l'ARSEL.
- Suite à la demande du DG MINEE en renforcement de capacités et l'objectif d'atteinte de 6000MW de nouvelle capacité en 2035, est-ce que l'AFD au travers d'outils comme le FEXTE peut aider à monter en compétences sur ces sujets ? L'AFD précise que le FEXTE reste un outil assez rare mais s'il est appliqué peut avoir une valeur ajoutée.

### **FEICOM (Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale)**

[\(support de présentation\)](#)

#### **Présentation**

Le [FEICOM](#) est un établissement public à caractère économique et financier créé en 1974 et rendu opérationnel en 1977. Sa mission principale est de contribuer au développement harmonieux de toutes les collectivités incluant les collectivités territoriales décentralisées (CTD).

Le FEICOM a 45 ans de service au développement local, d'expérience et d'expertise internationales, avec des réalisations sur des projets éducatifs, hydrauliques, dans les énergies, les commerces et les routes.

Le FEICOM a 4 grandes missions :

- La centralisation et la redistribution des impôts et taxes régionaux soumis à péréquation ;
- La mise à disposition des régions, des communes, des syndicats de communes et des communautés urbaines bénéficiaires... ;
- Le paiement de la rémunération des présidents et membres des bureaux des conseils régionaux, ainsi que des magistrats municipaux ;
- La participation aux opérations financières visant à promouvoir le développement économique local.

#### **Financements & Interventions du FEICOM dans le secteur des énergies**

Le FEICOM intervient dans les infrastructures de base, les infrastructures génératrices de revenus, les équipements utilitaires, les équipements socio-collectifs, marchands et les facilités de caisse.

En collaboration avec



et avec le soutien

10



Organisé par



et



Les financements sont répartis en 4 guichets :

- Le guichet Projets non générateurs de revenus
- Le guichet Projets Générateurs de revenus
- Le Guichet Avances de trésorerie
- Le Guichet coopération

Les outils de financement proposés sont des outils adaptés aux demandes en régions et pour les CTD.

2 procédés de financements sont possibles :

- La demande émane de la CTD : un besoin est identifié. Ce besoin donne lieu à une assistance technique qui aboutit à une demande de financement de la commune vers le FEICOM. Après analyse du dossier, le financement est validé par le DG en fonction des montants.
- LE FEICOM est appelé à monter des projets ou programme de développement après l'identification d'un besoin. Ce programme est ensuite proposé aux CTD. Puis, le financement est validé comme au procédé précédent par le DG en fonction du montant. Le FEICOM accompagne donc les collectivités dans le montage et le financement des projets en favorisant les synergies entre les différents programmes décentralisés dans le but de promouvoir le développement local.

La majorité des financements du FEICOM est consacrée aux projets d'infrastructure. Entre 2006 et 2020, environ 24 milliards de FCFA ont été alloués à des projets d'extension et de réhabilitation de réseaux et d'installation de lampadaires solaires.

### **Vision et priorités du FEICOM**

Dans le secteur de l'énergie, le FEICOM a trois actions à mener afin de contribuer aux objectifs de production de l'énergie en quantité abondante pour satisfaire l'industrialisation, et garantir l'accès de tous à l'énergie durable à un coût abordable :

- Le développement de l'important potentiel hydroélectrique national ;
- Le développement des énergies alternatives pour mieux répondre aux besoins spécifiques ;
- Le renforcement et l'optimisation de l'utilisation de la biomasse.

Le FEICOM réalise l'accompagnement des communes afin qu'elles soient autonomes avec l'investissement que le FEICOM propose. Le FEICOM met donc en place du renforcement de capacités pour rendre les infrastructures pérennes. Un défi réside dans l'installation de panneaux solaires et surtout la pérennité des installations par un entretien et une maintenance régulière. La commune doit donc prendre en main son matériel et doit avoir le personnel pour assurer l'entretien. Le rôle du FEICOM est donc d'accompagner et de s'assurer que la commune ait les moyens, soit responsable de former les équipes et de maintenir les investissements.

En collaboration avec



et avec le soutien

11



Organisé par



et



---

*Rencontre à l'Ambassade de France avec le service économique régional et le bureau Business France*

---

Les intervenants présents à l'Ambassade en plus de l'ACER, du SER et de la délégation étaient les suivants :

- Ambassade de France :
  - o Pierre GRANDJOUAN, Chef de service économique régional
  - o François LINCY, Adjointe, conseillère sectorielle, cheffe du pôle commercial et sectoriel
  - o Evelyne SILA, Attachée sectorielle
  - o Patricia KAHAM, Chargée de Développement Industries & Cleantech / Business France
- Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat :  
Patricia Odette Noëlle ZE, Sous-Directeur

Un tour de table a été effectué dans un premier temps afin de présenter les intervenants ainsi que la délégation présente à l'Ambassade. Les rôles de l'ACER et du SER ont été précisés.

Le Directeur du Service Economique a pris la parole afin d'aborder par une description générale, la situation du Cameroun, les projets menés et la vision française dans les 10 prochaines années.

### **Situation du Cameroun**

Le Cameroun est un pays moteur de l'Afrique Central, moteur impulsif avec de la croissance assez régulière et qui dépend principalement du pétrole et des matières premières. D'une façon plus globale, beaucoup de pays en Afrique ont une forte dynamique.

Sur les 10 dernières années, la planification mise en place par le gouvernement s'est bien développée. Le Cameroun est caractérisé par une croissance annuelle de 4,5%, ce qui est bien et permet d'affirmer que c'est un pays qui progresse avec une démographie dynamique, même si il est encore difficile d'atteindre les objectifs fixés par les autorités du pays.

Les principales raisons qui constituent des freins a une plus forte croissance dans le pays sont les difficultés extérieures, la situation sanitaire avec la COVID-19 et le contexte géographique difficile dans l'extrême nord du pays.

### **Les projets**

Il y a beaucoup d'opportunités de projets dans le secteur de l'énergie dont l'ambition pour les 10 ans à venir est d'atteindre les 6 000 MW de puissance. Ajoutés à l'ensemble des projets, la puissance totale s'élèverait à 7 000 ou 8 000 MW, néanmoins il est difficile d'avoir de la visibilité sur une décennie et il faut conserver une réserve sur la solidité du travail qui a été réalisé dans le secteur.

En collaboration avec



et avec le soutien

12



Organisé par



et



Le Gouvernement a annoncé un nombre important de projets, des besoins considérables. Il est prêt à investir dans le secteur énergétique, l'hydroélectricité, en particulier la petite hydroélectricité et le solaire. Sur les 10 années précédentes, les objectifs qui avaient été fixés n'ont pas été atteints, comment faire en sorte d'améliorer le dispositif ?

Le Service économique a énoncé le manque d'efficacité générale qui mène souvent à des projets qui ne se concrétisent pas. Ceci peut s'expliquer par des problèmes liés à la gestion de projet principalement. Le Service économique insiste sur la difficulté de ce marché et la vision long-termiste nécessaire.

### **Vision française depuis les 10 dernières années**

Selon le Service Economique, les parts de marché françaises ont beaucoup baissé cette dernière décennie au Cameroun, la situation économique n'était pas favorable. Les volumes de l'exportation, contraints par le fait de la situation d'endettement des pays pour l'ensemble des projets rendaient l'octroi de prêts souverains difficile. Par ailleurs, la concurrence du marché asiatique demeure très forte et constitue un frein au développement de l'activité française.

D'une façon générale en Afrique Centrale, les parts de marché Françaises ont beaucoup baissé dans les pays pétroliers notamment au Congo, mais restent élevées au Gabon. Cette tendance est moins marquée au Cameroun mais la part française présente est plutôt en baisse. Selon le Service Economique, il est possible que la période d'engouement avec les projets chinois s'arrête et que le marché se rééquilibre pour laisser place à de nouvelles opportunités françaises.

### **Questions / Réponses**

L'ACER et Schneider Electric ont interrogé l'Ambassade sur les raisons du manque d'accompagnement des entreprises françaises au Cameroun, a contrario des Chinois. La question de l'aide déliée « intelligente » sur les projets de l'AFD s'est également posée. Le Service Economique a précisé qu'une large majorité de projets de l'AFD sont des projets de financement remportés par des entreprises françaises. En 2016, 80 à 85% des projets de l'AFD ont été donnés aux entreprises françaises. La question qui se pose est de savoir comment concilier l'identification de bons projets et de dialogue avec les entreprises afin de concilier influence économique et aide publique au développement ?

Le SER a repris les éléments caractérisant l'aide de l'AFD qui est une aide déliée : donc non concernée par le pays récipiendaire. La problématique qui se pose est de faire en sorte que l'AFD sélectionne intelligemment les entreprises et leur nationalité afin d'évoluer vers une meilleure connaissance des acteurs français et d'effectuer un travail commun pour caractériser les cahiers des charges des projets. Il a notamment été noté que l'AFD était présente dans la réunion précédente avec les bailleurs de fonds et que 2 milliards d'euros par an sont dédiés au secteur de la transition énergétique et de l'Accès à l'énergie. Depuis 2014, l'AFD voit ses intérêts évoluer. Il est intéressant d'effectuer une comparaison des bailleurs de fonds d'autres pays comme la KfW en Allemagne qui allouent leur financement d'une façon plus intelligente.

En collaboration avec



et avec le soutien

13



Organisé par



et



SCALE a interrogé l'Ambassade sur la politique de décentralisation du FEICOM. Le Service Economique a précisé que le projet de décentralisation au Cameroun est un sujet important, il existe des élus au niveau local et la possibilité que les budgets soient transférés en fonction des décisions du Ministère qui allouera ou non ses budgets au transfert de compétences, ce qui risque de prendre du temps. La représentante du Ministère des PME a alors précisé que les collectivités n'attendent pas le budget central mais ont des ressources locales importantes. Le FEICOM est un bon interlocuteur auprès des communes car il représente « la banque » des communes.

Finergreen et Voltalia ont interrogé l'Ambassade sur les points bloquants des contrats d'achats, pourquoi les projets n'aboutissent pas au Cameroun alors qu'ils sont portés par des développeurs solides ? Le Service Economique a expliqué que le fonctionnement collectif des autorités Camerounaises fait que pour des raisons multiples, les projets ont des difficultés à se concrétiser. Néanmoins, les besoins en électricité sont forts, il faut s'attendre à ce que les choses aillent de l'avant.

### **FASEP (Fonds d'études et d'aide au secteur privé)**

Le Service Economique a repris la liste des FASEP en cours :

- FASEP démonstrateur pour du traitement de déchets à l'Est du Cameroun, à Chang ;
- FASEP démonstrateur pour un projet d'une société française de production ENR avec stockage énergie avec batteries de second prix ;
- FASEP démonstrateur pour un projet de fiabilisation et décarbonation du Centre Pasteur du Cameroun, par ENTECH par solution hybride intelligente multi source d'énergie (réseau, photovoltaïque et stockage batteries) ;
- FASEP démonstrateur pour un projet de toilettes écologiques et autonomes pour la ville de Yaoundé, par SANISPHERE ;
- FASEP étude de faisabilité pour un projet d'hydroélectricité KEKEM à l'ouest du Cameroun pour une centrale concernant le passage de 11 MW à 20 MW.

Le challenge de l'outil FASEP est de faire en sorte de bien connecter le projet avec ce qui pourrait suivre afin de favoriser sa concrétisation. Dans les démarches d'obtention d'un FASEP, une commission interministérielle examine, d'une manière mensuelle, les dossiers puis discute avec les entreprises pour identifier les freins à l'obtention du financement.

Pour conclure, l'Ambassade conseille aux entreprises d'avancer sur les projets et opportunités présentés tout en connaissant les difficultés qu'ils pourraient rencontrer.

Le MEAE a également interrogé l'Ambassade sur les moyens de mieux accompagner les entreprises sur ces projets et notamment pour les problèmes de financement et de contrats PPA. Le Service Economique a répondu qu'il serait utile de se rapprocher de la Commission des chefs de services financiers (CCSF) pour palier les problèmes de financement en lien avec les banques. Une réelle difficulté existe dans les relations avec les pouvoirs publics.

En collaboration avec



et avec le soutien

14



### 3. Deuxième journée

#### *Rencontre avec l'AER – Agence nationale d'Electrification Rurale*

Les intervenants à l'échange avec l'AER étaient les suivants :

- AER :
  - Chamberlain MBA ABESSOLO, Directeur des Etudes et des Travaux
  - FUL JUDE FONKWA, Directeur du Fond d'Energie Rurale
  - Uriel NGOULA EWOUKI, Chef de département production

La réunion a débuté avec un tour de table et la présentation de chacun des acteurs présents ainsi que par une présentation de l'AER et du lien avec l'ACER.

#### **Présentation de l'AER**

L'AER a été créée par la loi de 1998. Elle est placée sous la tutelle technique du Ministère de l'Energie et de l'Eau, et sous la tutelle financière du Ministère des Finances. L'AER est chargée de promouvoir l'électrification rurale sur l'ensemble du territoire national. La promotion de l'électrification rurale se fait par le raccordement au réseau ou la production décentralisée d'électricité. L'AER est aujourd'hui à la recherche de partenaires fiables, durables et fonctionnels. Elle attend beaucoup des sociétés françaises.

L'ACER a pris la parole afin de présenter le partenariat mis en place avec l'AER, l'ACER a pour volonté d'accompagner l'AER dans le développement de ses activités.

Le SER a décrit la collaboration qui s'est mise en place avec l'ACER depuis 7 ans et les évolutions effectives pendant cette période. Le GT National Accès à l'Energie a été présenté et le Livre Blanc réalisé avec l'ADEME a été distribué aux membres de l'AER présents.

Le MEAE a précisé vouloir être à l'écoute des évolutions et besoins actuels afin d'accompagner le mouvement dans le cadre des relations bilatérales nouées avec le Cameroun.

#### **Présentation du Fonds d'Energie Rurale (FER) et des projets**

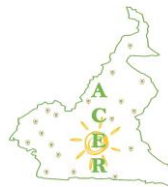
L'objectif global du FER est de promouvoir, au moyen de subventions partielles ciblées à l'investissement, l'accès aux différentes formes d'énergie moderne en milieu rural, dont l'électrification rurale, pour la satisfaction des besoins domestiques, sociocommunautaires, artisanaux, commerciaux ou industriels.

Le Fonds d'Energie Rurale a démarré ses opérations en 2011. Depuis, le FER a travaillé sur des projets de grande envergure ainsi que des projets initiés par des opérateurs privés :

Organisé par



et



- Depuis 2011, 3 projets sont en cours de développement, la Banque Mondiale a financé des projets dans 122 localités en partenariat avec ENEO. L'Union Européenne est en cours d'implémentation sur certains projets.
- Un autre projet rentre dans le « plan vert », concerne la production d'électrification décentralisée et d'utilisation pour l'agriculture. Ce projet est financé par l'UE et le gouvernement du Cameroun en partenariat avec les mairies.
- Un projet initié par un opérateur privé, une société française concerne le développement d'une centrale hydroélectrique de 1,4MW est à 80% de réalisation.

Le Fonds Energie Rurale rencontre des difficultés au niveau de son implication auprès des projets. Avec leurs avancements, il est essentiel d'être à l'écoute du gouvernement pour revoir les décrets et continuer à travailler avec les partenaires.

Le fonds peut subventionner des études de faisabilité jusqu'à 70%. Dans le projet PERACE, il intervient dans les extensions de réseau et d'électrification par kits solaires. Il intervient également dans les centres de santé éloignés, sur de l'hybridation de centrales thermiques exploitées par les mairies afin de diminuer les coûts d'exploitation.

### Opportunités à saisir

L'AER a repris les différentes énergies définies par la loi pour les énergies renouvelables et a décrit la procédure à suivre pour les filières :

- Pour l'hydroélectricité et le solaire, l'AER est intéressée par des solutions techniques durables pour favoriser l'accompagnement sur du long terme. La procédure à suivre est la suivante : s'il y a des besoins pour des projets spécifiques, se tourner vers le DG de l'AER et des techniciens en interne qui pourront collecter les détails des sites hydroélectriques en exploitation ou non.
- L'éolien, qui est un volet presque vierge au Cameroun, est un secteur qui fonctionne dans un contexte de décentralisation. L'AER et les partenaires vont étudier les pistes de collaboration qui peuvent se concrétiser entre les entreprises françaises et les Camerounais. Les phases opérationnelles et de sensibilisation sont cruciales dans ce contexte.

### Questions / Réponses

L'AER a précisé qu'un fort besoin est exprimé dans le solaire. Au sujet des kits solaires, il y a des zones où l'accès à l'électricité est très difficile notamment pour les localités isolées. Ils ont besoin de solution immédiates. Par ailleurs, l'Etat du Cameroun rétrocede l'exploitation de centrales solaires, les compétences requises sont alors d'assurer une bonne gestion et maintenance des systèmes.

Qotto a pris la parole afin d'exprimer l'objectif de son activité qui est de développer l'énergie via des SHS en complément de ce qui existe déjà : des mini-réseaux, réseaux centralisés ou minicentrales. La cible des SHS est justement les zones reculées où le réseau ne sera jamais étendu. La problématique qui se pose existe en termes de fonctionnalité et de durabilité. Les SHS fonctionnels mettent 24h pour être mis en place pour l'accès à l'énergie, contre 20 ans pour d'autres technologies dont la maintenance n'est pas assurée rendant les installations non pérennes.

En collaboration avec



et avec le soutien

16





Organisé par



et



Qotto assure la maintenance de ses produits. La question est donc de savoir s'il y a possibilité d'être accompagné dans les démarches auprès des douanes pour notamment bénéficier d'exonérations sur les matériels importés ?

Le FER a précisé que la vente de matériels n'est pas soumise à subvention mais qu'ils ont la possibilité de s'installer où ils veulent en accord avec l'Etat.

SCALE a interrogé l'AER au sujet de la présentation du FEICOM la veille, s'il existe des partenariats avec le FER. Quelles sont les modalités d'interconnexion entre l'AER et le FEICOM ?

L'AER a alors répondu que le FEICOM est « la banque des communes », ils ne montent pas les projets. Les communes sollicitent le FEICOM dans le cadre de financements. L'AER travaille parfois avec le FEICOM pour les accompagner dans les projets qu'ils financent, par exemple dans le cadre du Plan Vert : l'AER assure la maîtrise d'ouvrage. Après avoir fait les études de faisabilité de petites centrales hydroélectriques, l'AER assure la maîtrise du budget et les besoins de formations. Le FEICOM doit apporter sa contribution au fonds parmi les ressources.

Le FER a présenté les grandes thématiques d'une étude qui a été publiée : [L'Etude du Plan Directeur d'Electrification Rurale](#) qui décrit les méthodes les plus optimales pour électrifier en fonction des localités (14 000 localités recensées dans cette étude) :

- Extension des réseaux existants
- Petite centrale hydroélectrique
- Energie solaire.

Une sous-direction s'occupe du suivi de l'électrification du Cameroun. Dès qu'une localité est identifiée, une vérification dans la base de données est réalisée afin de déterminer si elle est ciblée par un autre projet avec un meilleur investissement. L'AER prône la compétition entre entreprises afin de faire diminuer le prix final.

Volitalia a interrogé l'AER sur son rôle dans les projets et s'il est un bon interlocuteur pour mettre en relation les développeurs/investisseurs avec les communes prioritaires qui ont des projets intéressants. Quel est le degré de conseil alloué aux acteurs ?

L'AER a répondu qu'un appel à manifestation d'intérêt est lancé dans un premier temps, les modalités d'intervention sont analysées, l'AER reste dans sa posture de technicien national et peut mettre en relation avec le promoteur du projet.

Des interrogations concernant la tarification ont été posées durant cet échange et ont été réabordées à la réunion suivante avec l'ARSEL.

En collaboration avec



et avec le soutien

17



Organisé par



et



---

*Réunion avec l'ARSEL – Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité, en présence du Directeur Général Adjoint Honoré DEMENOU TAPAMO et ses équipes*

---

Les intervenants de l'ARSEL étaient les suivants :

- Honoré DEMENOU TAPAMO, Directeur Général Adjoint
- Serge MADOLA, Directeur de la Régulation Economique, Financière et Tarifaire
- Charles FOTSO, Directeur des Etudes, Systèmes d'Informations Régulateurs
- Moussa HAROUNA, Chef service des études

La réunion a commencé avec un tour de table afin que chacun des participants se présentent puis [une présentation de l'ARSEL](#) a été projetée et commentée. En complément, voici un document reprenant [la Stratégie Nationale de Développement 2020 – 2030](#).

Le SER a présenté ses activités avec la CRE (Commission de Régulation de l'Energie) en France : acteur incontournable dans le paysage énergétique dont l'indépendance est garante d'un développement neutre et serein.

L'ARSEL a présenté son projet de réalisation d'une étude sur la chaîne de valeur sur les ENR dont les détails sont présentés dans [ce support](#). Qu'est-il disponible dans le pays et qu'est-il disponible à l'étranger ? Elle souhaite aider le tissu national à se bonifier en identifiant les bons interlocuteurs pour les problématiques qui se posent dans ce travail. SCALE a recommandé à l'ARSEL de se tourner vers les sources de l'IRENA pour cette étude.

La présentation projetée permet de retenir les éléments clefs suivants :

### **Les enjeux des ENR au Cameroun**

Trois types d'énergies en priorité sont à exploiter dans le potentiel des ENR : l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'énergie hydraulique. Dans une moindre mesure l'énergie hydrolienne, la biomasse, l'énergie géothermique et les énergies d'origine marine.

On distingue 4 types d'enjeux :

- **Les enjeux politiques** visent la promotion de l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique national, et la traduction de leur prise en compte dans les politiques, plans et programmes sectoriels ;
- **Les enjeux économiques** reposent sur l'exploitation durable des ressources naturelles et le développement économique dans le sens de la vision 2035, en tenant compte des aspects de durabilité ;
- **Les enjeux environnementaux et climatiques** se traduisent par le développement des sources d'énergie propres permettant d'assurer la mise en œuvre des différents engagements internationaux du Cameroun ;
- **Les enjeux sociétaux** se manifestent par l'amélioration du bien-être social en assurant l'accès à des sources d'énergies renouvelables et durables de manière fiable et à des prix abordables.

En collaboration avec



et avec le soutien

18



Organisé par



et



### Place de l'ARSEL dans le sous-secteur des ENR

L'ARSEL est sous la tutelle technique du MINEE et sous la tutelle financière du Ministère des Finances et est composée d'un conseil d'administration et d'une Direction Générale.

Son rôle est la régulation, le contrôle et le suivi des activités des exploitants et opérateurs et ses missions sont au nombre de 10 :

- Veiller au respect des textes législatifs et réglementaires ;
- Assurer la protection des droits des consommateurs ;
- S'assurer que l'accès aux réseaux s'effectue dans les conditions objectives, transparentes, équitables et non discriminatoires ;
- Garantir une concurrence saine et loyale ;
- Mettre en œuvre, suivre et contrôler le système tarifaire ;
- Octroyer les autorisations ;
- Instruire les demandes de licences et de concessions ;
- Arbitrer les différends entre les opérateurs ;
- Prendre des décisions ou des directives ayant un caractère réglementaire ;
- Contribuer à l'exercice de toute mission d'intérêt public que pourrait lui confier le Gouvernement.

L'ARSEL attribue des Titres, met en œuvre la tarification, contrôle et suit la qualité de service et assure une veille technologique vis-à-vis des opérateurs du secteur de l'électricité. Elle fait également le lien entre ces opérateurs et les utilisateurs finaux, la société civile et les promoteurs.

### Politiques et Réglementations mises en œuvre

Les 6 perspectives sont les suivantes :

- Inscrire le développement local des énergies renouvelables comme axe prioritaire des Plans Communaux de Développement (PDC) disponibles ;
- Financer prioritairement des projets d'énergies renouvelables issus des PDC ;
- Définir un cadre législatif des énergies renouvelables plus volontariste par l'adoption d'une loi encadrant le développement de ce secteur (mesures douanières et fiscales incitatives) ;
- Renforcer le cadre réglementaire, avec la prise des textes d'application de la loi de 2011 dans son titre encadrant les EnR ;
- Créer une agence en charge de la promotion et du développement des énergies renouvelables au Cameroun ;
- Insérer des modules de formation sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans tous les cycles de formation.

En collaboration avec



et avec le soutien

19



Organisé par



et



## Questions / Réponses

Volitalia a demandé à l'ARSEL de préciser le système de tarification en vigueur au Cameroun.

L'ARSEL a donc précisé que dans certains pays les mécanismes de subventions existent pour amortir les coûts élevés du kWh fourni par différentes sources d'énergie. Au Cameroun, ils font les choses différemment : il faut venir avec son projet et son modèle financier. L'ARSEL débute alors la discussion avec l'acteur concerné en fonction de la réalité des coûts. Le tarif donné est en fonction du taux de rentabilité. Il n'y a pas de subvention, quelques équipements néanmoins bénéficient de la fiscalité allégée. A noter que l'Etat s'implique en essayant d'alléger ceux qui veulent investir dans les ENR.

Il n'y a pas de blocage de tarif au Cameroun, il est simplement très fortement régulé. Dans le cadre d'un contrat de gré à gré, les tarifs de l'achat sont sur le marché libre mais l'ARSEL doit donner sa non objection pour la mise en œuvre du contrat.

EDF Cameroun a demandé quels sont les cadres qui régulent les obligations des opérateurs du service public. L'ARSEL a répondu que l'achat de l'énergie est facturé au coût que l'IPP donne sans subvention. Le calcul se fait en fonction du coût de production des ENR et de la formule tarifaire.

Il existe par ailleurs une grille tarifaire en deux phases pour le transport de l'électricités publiée par l'ARSEL.

Concernant l'avancement des projets :

- Le projet Maroua est le projet le plus avancé. Un petit problème de garantie subsiste mais est en train d'être résolu entre le Ministère de l'Énergie et de l'Eau et de la Finance ;
- Le projet d'interconnexion Nord Sud Cameroun Tchad vise à ce que le Cameroun apporte de l'énergie hydraulique au Tchad. La Banque Mondiale avait finalisé le financement, le projet devrait rapidement être mis en œuvre.

Enfin, un dernier échange a eu lieu autour du renforcement de capacités et des perspectives à apporter pour développer le tissu local et le structurer. Le SER a proposé de développer une filière camerounaise à partir de modules de formations.

En collaboration avec



et avec le soutien

20



Organisé par



et



---

*Rendez-vous avec l'API – Agence pour la Promotion des Investissements*

---

Représentante API : Peggy LAKO MBARGA Chef de service Coopération Multilatérale

L'API est l'Agence pour la Promotion des Investissements, ([vous trouverez ici le support de présentation projeté durant la réunion](#)) créée en 2005 et dont le fonctionnement est depuis 2010 sous la tutelle du président.

L'objectif de l'API est d'accompagner les investisseurs dans les prérogatives et la sécurisation de l'investissement au Cameroun.

Il existe un dispositif d'accompagnement de l'investisseur qui est central à l'API, aux Comités Paritaires et Comité de contrôle de l'effectivité des Investissement et des Institutions Nationales.

**Les missions de l'API sont les suivantes :**

- La promotion de l'image de marque du Cameroun ;
- La facilitation des investissements ;
- La diffusion des opportunités d'investissement ;
- La mise en place d'une banque de données des projets d'investissement ;
- La plaidoirie politique.

**Les raisons d'investir au Cameroun ont été présentées :**

- Stabilité politique ;
- Position géostratégique dans la zone Afrique centrale ;
- Un exceptionnel potentiel géographique et humain ;
- Un sous-sol riche et varié ;
- Montée en puissance de la classe moyenne ;
- Adhésion à de nombreuses institutions internationales pour la sécurisation des investissements (OHADA, MIGA, AGOA...) ;
- Un cadre incitatif pour le développement des affaires.

**Opportunités d'investissement**

Le Cameroun est au 3<sup>ème</sup> rang en Afrique avec un potentiel énergétique estimé à 23 000 MW, seulement 3% du potentiel est aujourd'hui exploité. Il existe une inadéquation entre l'offre et la demande. Les infrastructures de production et de distribution sont vieillissantes et il existe des irrégularités d'approvisionnement dues à la période d'étéage.

En collaboration avec



et avec le soutien

21



## Enjeux et défis

Ils sont au nombre de 3 : la diversification des sources d’approvisionnement en énergie avec la promotion des énergies renouvelables, l’augmentation de la capacité productive en hydroélectricité et la rénovation des infrastructures de production et de distribution d’énergie.

## Climat des Affaires

Le Gouvernement a mis en place de grandes réformes pour favoriser les investissements. Au niveau institutionnel, des plateformes et des structures ont été créées pour promouvoir la bonne gouvernance. Exemples : les structures de régulation du secteur de l’énergie ou encore les structures qui viennent appuyer la promotion : APME, ANOR, APZE, CFCE, CARPA.

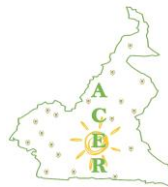
## Les incitations à l’investissement privé

<b>Incitations communes accordées</b>	Incitations	Fiscales
		Douanières
		Administratives
		Financières
	Exonérations (5 ans) et Réductions (10 ans)	Droits d'enregistrement
		Droits de mutation
		TVA
		Taxes et droits de douane
<b>Incitations spécifiques accordées</b>	Incitations particulières	Exonération de TVA sur les crédits
		Exonération de la taxe foncière
		Enlèvement direct
		Admission temporaire spéciale
		Exonération des droits de sortie pour des entreprises exportatrices
<b>Incitations administratives</b>	Incitations financières	Libre transfert des dividendes
		Libre encaissement des fonds acquis ou empruntés à l'étranger
		Libre encaissement à l'étranger des recettes liées aux opérations, dividendes et produits des capitaux investis

Organisé par



et



## Questions / Réponses

EDF Cameroun a demandé plus de détails sur les incitations présentées et auxquelles les entreprises ont bénéficié.

API a répondu qu'au niveau des entreprises, dans la majorité des cas, quand elles s'installent au Cameroun, elles bénéficient de l'agrément donné par l'API. Il s'agit d'un avantage fiscal qui lui permet de bénéficier de réduction ou d'une exonération fiscale. Les investisseurs étrangers peuvent domicilier leurs fonds et avoir un mouvement de flux financiers qui constituent un avantage. Par ailleurs, l'agrément que l'API fournit permet également de bénéficier de formalités d'installation au Cameroun, de titres fonciers, des baux et du suivi et de l'accompagnement des employés pour l'obtention de titres de séjour et de VISA.

Selon le principe de non-discrimination, l'API accompagne également les entreprises locales mais l'objectif est d'attirer les investisseurs étrangers.

Afin d'obtenir l'agrément, il n'y a pas de critère d'évaluation spécifique. Il faut déposer le dossier compléter au siège de l'API, une étude sera réalisée par la suite.

En collaboration avec



et avec le soutien

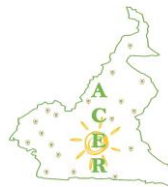
23



Organisé par



et



---

### *Informations sur l'implémentation des projets renouvelables au Cameroun*

---

**ENEO** est l'opérateur majeur du secteur de l'électricité au Cameroun et fournit ses services aux particuliers et entreprises.

ENEO a des projets propres qu'il développe, puis, passe des appels d'offre qui donne l'opportunité aux sociétés consultées de se positionner. Les entreprises ont aussi la possibilité d'effectuer une demande pour partager des informations sur leurs activités, les compétences pertinentes développées et seront invitées à échanger avec ENEO pour potentiellement intégrer la liste des sociétés consultées.

Les différents projets actuels sont :

- Construction de centrale solaires ;
- Lancement d'appels d'offre pour le développement de la biomasse ;
- Consultation pour les études APS et APD pour des mini hydroélectriques à l'est du Cameroun ;
- Consultation a été lancée pour le développement et les études APS et APD de centrales éoliennes.

Lorsqu'un appel d'offre est lancé, il est remporté par une société qui assure le pré-financement puis est rémunérée selon les termes de paiement définis par le contrat.

Les IPP constituent un autre type de projets : les producteurs indépendants arrivent au Cameroun, souhaitent développer un projet dans une région donnée, ils se rapprochent du MINEE qui leur demande de valider le projet par des études de faisabilité technico économiques. Après les études APS et APD, les études de viabilité du projet sont lancées. La licence de production et le contrat d'achat d'énergie se gèrent avec ENEO. S'il y a un contrat d'achat d'énergie avec le producteur indépendant, une étude est faite pour fixer le prix au kilowatt et le prix de revient.

Le point bloquant actuellement pour les projets d'une capacité importante (25 à 30 MW) demeure la garantie souveraine de l'Etat. Si le producteur a la capacité de financer son projet sans cette garantie, les projets sont réalisés dans des délais assez courts.

Les projets qui intéressent ENEO sont les centrales qui permettent de produire un KWh compétitif : l'hydroélectrique, le gaz, le thermique et le solaire dans une moindre mesure. ENEO vend mais ne transporte pas l'énergie. Le transport de l'électricité est géré par le GRT, la Sonatrel. Si un développeur de projet souhaite s'implanter dans une zone, il doit se rapprocher du MINEE, de Sonatrel et d'ENEO.

A noter par ailleurs qu'ENEO est le seul revendeur d'électricité au Cameroun même si la production a été libéralisée.

En collaboration avec



et avec le soutien

24





Organisé par



et



---

*Rendez-vous avec deux entreprises membres du GICAM (Groupement Inter-Patronal du Cameroun)*

---

### **1) SODECOTON : Abdou ABBA Directeur de la prospective**

La Société de développement du coton (Sodecoton) est une entreprise camerounaise d'État créée en 1974 pour gérer la filière coton. Sa mission est d'organiser la production et la commercialisation du coton sur l'étendue du territoire. Elle détient plusieurs sites de production à travers le Cameroun.

SODECOTON a une importante activité dans le Nord du pays et est régulièrement confrontée à des coupures de courant récurrentes.

Un échange téléphonique a pu avoir lieu avec SODECOTON afin d'aborder les questions d'auto consommation, les solutions alternatives sous forme renouvelables à intégrer dans de nouveaux modèles d'affaires afin de palier les difficultés rencontrées dans la région septentrionales du Cameroun.

SODECOTON aurait besoin d'alimenter plusieurs sites industriels avec des besoins énergétiques de 1,3 MW à partir d'énergie solaire.

Volitalia a interrogé SODECOTON afin de déterminer si un AMI sera lancé pour identifier et sélectionner les partenaires techniques potentiels. SODECOTON a précisé que des appels d'offre seront lancés.

Schneider Electric a pu échanger sur ses solutions technologiques qui intéressent SODECOTON et SCP serait également intéressée pour réaliser les APS et APD.

### **2) NEZAFI : Ernest DJATCHEU**

NEZAFI est composé de filiales dans les métiers de l'industrie agro-alimentaire (Boulangerie - Biscuiterie), la distribution (électronique grand public, agroalimentaire) et l'immobilier (immobilier commercial locatif et hébergement). Un des sites industriels du Groupe est situé à Ebang et rencontre des difficultés dans la production d'énergie électrique en continue qui affectent directement le rendement de l'activité.

NEZAFI a de gros besoin en termes d'énergies alternatives. Le système d'alimentation actuel est déficient et induit l'utilisation de groupes électrogènes coûteux. Il souhaiterait installer du solaire sur les toitures avec un système de batterie. La consommation est actuellement 6 jours sur 7 avec des coupures très régulières, et la puissance installée est d'environ 500 kWc.

En collaboration avec



et avec le soutien

25



Organisé par



et



Schneider Electric présente ses solutions : il développe des micro grids, des solutions pour les commerces et industries qui vont de 50 à 500 kW et peut multiplier ces puissances. Il intègre des panneaux solaires, du stockage avec des batteries au lithium et peut aussi connecter l'entrée ENEO avec des groupes électrogènes. Un système, une plateforme digitale gère toutes les sources disponibles et les moins chères. Schneider Electric propose d'organiser une rencontre pour en discuter davantage.

#### 4. Conclusion

Cette mission au Cameroun a permis d'apporter plus de visibilité sur les objectifs climatiques du gouvernement Camerounais et de permettre aux acteurs français faisant partie de la délégation d'identifier les opportunités de projets sur lesquelles ils peuvent se positionner.

L'atteinte de 25% d'ENR dans le mix énergétique camerounais d'ici 2035 semble être un objectif atteignable compte-tenu des ressources non exploitables que possèdent le pays, et de la volonté des autorités à créer des partenariats durables dans les ENR. En effet, plusieursancements de projets d'hydroélectricité ont été annoncés, l'énergie solaire peut être exploitée afin de donner accès à l'énergie par un mode décentralisé aux localités qui ne peuvent pas être raccordés au réseau et, l'énergie éolienne ainsi que la biomasse sont des énergies à exploiter afin d'atteindre les 6000 MW à produire dans le pays pour 2035.

Néanmoins, la forte compétitivité asiatique, la tendance des parts de marchés françaises à diminuer ces dernières années au Cameroun, et le constat du manque de concrétisation/finalisation des projets pour lesquels des appels d'offre sont lancés dans le pays, sont autant de difficultés dont il faut avoir conscience afin d'aborder le marché dans les meilleures conditions.

De réelles opportunités existent pour les entreprises françaises, aussi bien pour des projets de grandes tailles raccordés au réseau que pour des programmes d'accès à l'énergie. Comme pour de nombreux pays, le développement de projets s'inscrit sur le moyen/long terme et dans un jeu d'acteurs particulier, notamment lié à l'acheteur unique ENEO qui bénéficie d'un statut privé. La présence locale est à privilégier pour faire avancer les projets. Le Cameroun est encore un pays dont le potentiel renouvelable n'est que peu exploité (4% du potentiel hydro, pas d'éolien, peu de solaire, pas de biogaz,...) mais qui pâtit d'une dépendance à la grande hydroélectricité historique et du développement de centrale thermique à flamme pour répondre rapidement aux besoins liés à la croissance économique régulière depuis une quinzaine d'années. Autre obstacle qui devrait être levé dans les prochaines années, l'interconnexion des réseaux électriques Nord-Sud qui permettra de faciliter l'intégration des projets renouvelables.

Les entreprises participantes à la mission en ont plébiscité l'organisation et le contenu, tout comme la quasi-totalité des institutionnels rencontrés.

Une mission de suivi serait programmée en Février 2022, en marge du salon Promote et de la seconde édition de la conférence régionale sur les EnR.

En collaboration avec



et avec le soutien

26

